



Règles essentielles du service

Amelys Vélolib' est un service de location de vélos à assistance électrique en Libre-Service, déployé sur le territoire de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing.

Le Service est simple d'utilisation, accessible dans la limite des vélos disponibles dans chaque station, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Le Service est réservé aux personnes âgées de 16 et plus.

Vous déclarez être apte à la pratique du vélo, n'avoir aucune contre-indication médicale.

Vous assumez la garde du vélo loué et mettez tout en œuvre pour éviter sa dégradation, sa destruction ou sa disparition.

Connectez-vous à l'application mobile Fredo et créez votre compte en acceptant les CGVU, et validez votre identifiant.

Pour le déverrouillage du vélo, ne scannez le QRCode qu'avec l'application Fredo.

Les tarifs en vigueur sont disponibles à la Maison de la Mobilité, sur le panier de chaque vélo, sur le site internet www.amelys.fr, et intégrés dans Fredo :

- Au déverrouillage du vélo : 50 centimes TTC, facturé dès la validation de l'opération de location sur l'application,
- Le montant d'une heure entamée correspond à la somme de 2 euros TTC. Toute heure entamée est entièrement due.

La durée totale de chaque utilisation du service est limitée à 24 heures.

Il vous est demandé d'utiliser le Vélo pour un usage privé et raisonnable (respect du Code de la route, pas de transport de passager, pas de charge supérieure à 5 kg dans le panier, pas de démontage du vélo ...).

Il vous est conseillé d'être titulaire d'une assurance responsabilité civile qui couvrira les dommages causés par l'utilisation de l'équipement. Vous restez seul responsable de votre vélo, tout comme des dégâts qu'il pourrait occasionner, hormis en cas de force majeure, faute de l'Exploitant ou fait d'un tiers. Pensez à déclarer tout dommage que vous provoqueriez, sur Fredo.

Pour toute question relative à l'utilisation du Service Amelys-vélolib, le Service Clients est à votre disposition :

- par courriel : contact@amelys.fr - par téléphone au 02 38 852 853 (coût d'une communication locale)
- auprès de la Maison de la Mobilité Amelys – 3 place Mirabeau – 45200 Montargis
- sur l'application Fredo

En cas de vol, de non-restitution, ou de dégradation, un dépôt de garantie d'un montant de 800€ sera prélevé sur le compte du client, sans préjuger d'une facturation complémentaire si les frais sont supérieurs.

Pensez à procéder, préalablement à l'utilisation effective du vélo loué, à une vérification élémentaire de ses principaux éléments fonctionnels apparents, et notamment (liste non limitative) à la bonne fixation de la selle, des pédales et des poignées, au bon fonctionnement de la sonnette, des freins et de l'éclairage, au bon état général du cadre et des pneumatiques.

Portez un gilet haute visibilité obligatoire pour les cyclistes hors agglomération, la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante. En agglomération, le gilet n'est pas obligatoire mais recommandé.

Il est recommandé de porter un casque homologué et des vêtements adaptés, l'Exploitant décline toute responsabilité en cas d'accident.

Afin d'assurer l'attache du vélo, attachez le vélo à un endroit sûr et autorisé à l'aide du matériel à disposition, qui n'empiète ni sur le domaine public, ni sur une propriété privée, et ne cause aucune gêne à la circulation.

Verrouillez systématiquement votre vélo avec la fonctionnalité « arrêt minute » quand vous vous arrêtez, que le vélo est hors de votre surveillance. La location reste active pendant cette manipulation, ce qui permet de garantir la conservation de son vélo.

Terminez votre location en enchaînant votre vélo sur l'arceau de la station, de manière à ce que le vélo ne puisse pas être subtilisé, en prenant une photo du vélo stationné afin d'attester de la conformité du stationnement, et en vérifiant sur son écran que le trajet est bien terminé, et que le vélo est déconnecté.

Votre caution est libérée au retour du vélo en station, sauf cas de dégradation.

Mode pratique pour démarrer l'assistance électrique du vélo :

- Appuyez 5 secondes sur le bouton « on/off »
- Choisissez parmi les vitesses sur la manette droite, et le niveau d'assistance électrique sur les flèches de la manette gauche

Ceci est un extrait des Conditions Générales de Vente et d'Utilisation du Service Amelys Vélolib'.
Le document consultable dans son intégralité sur notre site web via le QR code ci-après :

